

LE DISCOURS ÉDUCATIF « EXPERT » DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À L'ÉPREUVE DU NÉOLIBÉRALISME

« Expert » Discourse on Education in Higher Education in the Context of Neoliberalism

Youssef ABOUDI *Université Hassan 1^{er} de Settat, Maroc*

Résumé

Cet article a pour objectif d'examiner les principaux mécanismes langagiers auxquels recourt souvent le discours éducatif universitaire « expert » afin de renforcer sa légitimité et son autorité. L'hypothèse centrale de cette étude soutient que le discours universitaire « expert » utilise une rhétorique langagière quasi technico-scientifique pour instaurer une illusion de rationalité et de performance, dans le but de désorienter la pensée critique et neutraliser l'esprit démocratique (Denault, 2016 ; Gobin, 2011). D'un point de vue théorique, la présente étude s'inscrit dans une optique critique pluridisciplinaire intégrant à la fois la socio-pragmatique, l'anthropologie linguistique, la philosophie politique et la sociologie critique des organisations. Sur le plan méthodologique, cette étude est fondée sur une approche « herméneutique » (Charaudeau, 2018) ayant pour objectif d'explorer les différents mécanismes discursifs utilisés par le discours éducatif « expert » et leur impact psychologique et pragmatique sur l'instance réceptrice. Elle combine l'analyse du contenu, des acteurs et des relations de pouvoir pour comprendre comment ce discours influence les normes et modèles éducatifs. Il ressort généralement de ce travail que le modèle expert puise dans une rhétorique technique et scientifique de manière à renforcer sa légitimité et asseoir son pouvoir symbolique vis-à-vis du public. En s'appuyant sur des arguments utilitaires et pragmatiques, la parole experte adopte une perspective technocratique et uniformisante, marquée par la primauté d'un paradigme techno-économique, au détriment de la dimension critique et controversée du discours scientifique et académique.

Mots-clés : Discours expert – Éducation – Néolibéralisme – Mécanismes langagiers – Uniformisation – Légitimité – Autorité

Abstract

This article aims to examine the main linguistic mechanisms employed by the “expert” educational discourse in higher education to reinforce its legitimacy and authority. The central hypothesis of this study posits that the “expert” educational discourse uses pseudo-technical/scientific rhetorical strategies to create an illusion of rationality and performance, with the aim

of neutralizing critical and reflective thinking (Denault, 2016; Gobin, 2011). Theoretically, the study adopts a critical multidisciplinary approach that integrates socio-pragmatics, linguistic anthropology, political philosophy, and critical sociology of organizations. Methodologically, the study is based on a “hermeneutic” approach (Charaudeau, 2018) that seeks to explore the various discursive mechanisms used by the “expert” educational discourse and their psychological-pragmatic impact on the receiving audience. It analyzes the content, key stakeholders, and power dynamics to understand how the discourse shapes educational norms and models. The findings often show that this type of discourse relies on technical and scientific rhetoric to strengthen its legitimacy and assert credibility with the public. Expert discourse, grounded in utilitarian and pragmatic reasoning, tends to adopt a technocratic and uniform approach, shaped primarily by a techno-economic paradigm. Consequently, it often sidelines the critical and contested dimensions that are central to academic and scientific debate.

Keywords: Expert discourse – Education – Neoliberalism – Linguistic mechanisms – Standardization – Legitimacy – Authority

INTRODUCTION

Le discours éducatif universitaire a récemment subi une transformation langagière et rhétorique significative. Souvent qualifié d'« expert » ou de « contemporain » (Cussó et Gobin, 2008 ; Gobin 2011), ce discours est fréquemment assimilé à un « jargon pseudo-scientifique » empruntant son vocabulaire au domaine des sciences de gestion et d'économie (Deneault, 2016). D'un point de vue symbolique, il vise à renforcer la légitimité et la crédibilité des acteurs qui s'en servent. En s'appuyant sur une terminologie « managériale » et « tendancieuse » (Deneault, 2016), le tenant du discours « expert » cherche à mettre en scène son éthos professionnel et pragmatique (Léglise et Garric, 2012). Il convient de souligner que ce type de discours est largement colporté non seulement par les autorités économiques et politico-médiatiques, mais également par de nombreux responsables académiques et culturels pour accréditer leur posture d'experts avertis, sous couvert de la modernité et de la performance (Nussbaum, 2010).

En effet, la généralisation d'un lexique « banalisé » (Cussó et Gobin, 2008, p. 5) – intensément diffusé par les médias dans leurs commentaires sur les dynamiques sociétales, semble pénétrer profondément le discours éducatif actuel. La prolifération d'une terminologie techniciste et « abstraite¹ » se présente souvent comme un argument d'autorité, voire comme « une science de référence » (Ramonet, 1995, paragr. 15). Sur les plans pragmatique et psychologique, le recours à la rhétorique managériale a pour but d'atténuer les logiques hiérarchiques et verticales dans les interactions verbales (Deneault, 2016). Le langage joue ainsi un rôle communicationnel déterminant de façon à anesthésier le potentiel réflexif et critique de l'instance réceptrice. Ces termes, au-delà de leur simple fonction communicative, servent à renforcer la légitimité de la parole, en faisant appel à des concepts perçus comme incontournables dans la nouvelle gouvernance publique.

Malgré ses apparences de neutralité et de rationalité, le discours « expert » s'inscrit dans une perspective néolibérale et technocratique, imprégnée de l'idéologie de la performance économique (Nussbaum, 2010 ; Gobin, 2011). Il s'attache à restreindre toute pensée autonome et critique concernant ses objectifs et ses impacts. Ainsi, loin de promouvoir le développement du potentiel réflexif des citoyens et leur émancipation, ce discours semble être le résultat de pressions externes, essentiellement économiques et financières. Les logiques marchandes et entrepreneuriales qui le sous-tendent visent à homogénéiser et standardiser les modalités de gestion et d'évaluation des organisations (éducatives) contemporaines (D'Almeida et Avisseau, 2010).

Par ailleurs, Ramonet (1995) met en garde contre le pouvoir hégémonique du discours « expert », soulignant la puissance de sa rhétorique langagière

1. Telles que « modèle de gouvernance », « gestion proactive », « capital humain/immatériel », « optimisation des processus », « orientations stratégiques », « partenariat », « capacitation », « empowerment », « leadership collaboratif », « agilité organisationnelle », « performance durable », etc.

et son impact psycho-pragmatique sur les individus. Selon lui, la rhétorique de l'expertise crée une atmosphère discursive défavorable à l'inventivité réflexive et autonome, favorisant ainsi une pensée « dogmatique » et « unique » (paragr. 1). Elle neutralise la diversité des idées et impose une vision unilatérale, contraire aux aspirations démocratiques des sociétés contemporaines. En instaurant une logique uniforme et standardisée, soutenue par des procédés langagiers et rhétoriques, le discours « expert » limite la culture de la controverse et de la critique à celle du consentement ou du consensus. En d'autres termes, en réduisant la complexité des enjeux sociétaux à des solutions techniques et simplistes, souvent accompagnées d'une rhétorique « quasi technico-scientifique » à effet « hypnotique » (Gobin, 2011), il marginalise les opinions divergentes et dépolitise des questions qui devraient faire l'objet d'un échange ouvert et démocratique.

Englués. Dans les démocraties actuelles, de plus en plus de citoyens libres se sentent englués, poissés par une sorte de visqueuse doctrine qui, insensiblement, enveloppe tout raisonnement rebelle, l'inhibe, le trouble, le paralyse et finit par l'étouffer. Cette doctrine, c'est la pensée unique, la seule autorisée par une invisible et omniprésente police de l'opinion. (Ramonet, *Le Monde diplomatique*, 1995, paragr. 1)

L'objectif principal de cet article est d'examiner les spécificités langagières inhérentes au discours universitaire « expert », en mettant en évidence la réduction apparente de sa dimension délibérative et critique, tout en soulignant son fonctionnement selon des logiciels « normatifs » et « prescriptifs » (Léglise et Garric, 2012). Cette analyse s'appuie sur les travaux scientifiques issus de l'analyse du discours (Charaudeau, 1993), de la socio-pragmatique et de l'anthropologie linguistique (Boutet, 2016 ; Gobin, 2011 ; Cussó et Gobin, 2008), ainsi que sur ceux de la philosophie politique et de la sociologie critique des organisations (Supiot, 2015 ; Deneault, 2016). Ces travaux soutiennent que le discours contemporain, sous ses différentes formes institutionnelles, politiques, éducatives ou médiatiques, est marqué par un changement de paradigme. Ce dernier se traduit par une transition d'une logique démocratique, intégrant la légitimité de la contradiction, vers une logique autoritaire, tendant à l'exclure. Dans ce contexte, le potentiel langagier joue un rôle fondamental dans l'orientation des comportements collectifs, en incitant les individus à assimiler systématiquement la vision dominante, sans engager un processus réflexif et critique à cet égard (Vandeveld-Rougale, 2017).

Les hypothèses qui sous-tendent cette étude sont formulées comme suit :

- Hypothèse a) : Le discours expert tire sa légitimité et sa force illocutoire des grandes structures supranationales et mondiales, comme le FMI ou l'OMC, qui lui confèrent une telle « force d'intimidation » qu'il paralyse toute tentative de réflexion autonome et rend difficile toute résistance intellectuelle (Ramonet, 1995) ;

- Hypothèse b) : Ce discours, bien qu'apparaissant neutre, dissimule pourtant des enjeux idéologiques sous-jacents qui influencent les perceptions et encadrent les actions collectives ;
- Hypothèse c) : Il utilise des procédés techniques et/ou scientifiques pour créer une « illusion » d'objectivité et « anesthésier » les capacités critiques et intellectuelles d'autrui (Gobin, 2011) ;
- Hypothèse d) : La gestion de l'éducation dans ce cadre se définit selon des logiques entrepreneuriales, orientées vers la rentabilité et la compétitivité, qui deviennent les matrices directrices du système universitaire actuel (Deneault, 2016).

Ce travail sera structuré autour de trois axes principaux. Dans un premier temps, il s'agira de présenter le cadre théorique général visant à expliciter les logiques néolibérales qui légitiment le pouvoir du discours « expert » dans les sphères socio-politique et éducative. Cet ancrage mettra également en évidence certaines stratégies discursives utilisées pour limiter la pensée critique et promouvoir une gestion centralisée. En second lieu, les principes méthodologiques adoptés pour mener cette étude seront exposés. Enfin, le troisième axe sera dédié à l'analyse du corpus.

1. ANCRAGE THÉORIQUE

1.1. Le discours expert : entre rationalité économique et crise démocratique

Le discours « expert » fonde sa légitimité et sa crédibilité sur l'orthodoxie financière, en se revendiquant d'une « objectivité » et d'une « rationalité » supposées. L'intégration d'un tel langage « convenu » et « obligatoire » (Cussó et Gobin, 2008) – dont l'emploi « désigne une communauté d'adhésion à la doctrine [néolibérale] » (Pineira-Tresmontant et Tournier, 1989, p. 9) – a pour fonction de paralyser toute forme de contestation et de critique (Cussó et Gobin, 2008, p. 6). L'objectif sous-jacent de cette rhétorique est de favoriser une adhésion systématique aux logiques du marché financier, notamment celles liées à la rentabilité et à la compétitivité. Autrement formulé, le discours « expert » légitime ses propos en s'appuyant sur les orientations stratégiques entrepreneuriales, marquées par l'hyperconcurrence et l'instabilité du marché financier international, tout en marginalisant la pluralité des opinions et en réduisant la contestation des trajectoires dominantes. Ce faisant, il requiert des compétences en matière d'influence et de communication ; le contexte d'internationalisation du capital économique et la standardisation des méthodes de gestion lui confèrent un « éthos très normé et fortement stéréotypé [...] » (D'Almeida et Avisseau, 2010, p. 124).

Parallèlement, Nussbaum (2010) constate que le monde éducatif contemporain traverse une « crise silencieuse », marquée par un déclin des humanités et de l'esprit démocratique, au profit d'une tendance technocratique néolibérale axée essentiellement sur les logiques de la rentabilité et de la profitabilité. Cette idéologie, qui valorise la réduction de l'État, la libre concurrence et

la primauté des valeurs financières et boursières, a profondément modifié les contours de l'éducation, impactant tant les objectifs pédagogiques que les pratiques institutionnelles. Dans ce contexte, le discours éducatif contemporain semble être soumis aux logiques économiques et technologiques, entraînant *de facto* une reconfiguration des rapports entre l'éducation, la société et l'économie. En ce sens, l'éducation tend à prioriser l'économie et la technologie, au détriment des valeurs fondamentales de la démocratie et de la coopération internationale, des valeurs cruciales face aux crises religieuses et économiques contemporaines. Selon Nussbaum, l'éducation à la citoyenneté joue un rôle fondamental, parallèlement à la culture entrepreneuriale et technologique, en aidant à atténuer les formes de violence et d'intolérance, notamment, dans une société mondialisée et digitalisée où la violence et l'intolérance connaissent une montée fulgurante. La valorisation de cette éducation agirait, dans ce cadre, comme un levier pour favoriser la cohésion sociale, la tolérance et la compréhension mutuelle :

[...] La recherche du profit incite de nombreux dirigeants à penser que la science et la technologie sont d'une importance cruciale pour la santé future des pays. Il n'y a pas de raison de s'opposer à une bonne éducation scientifique et technique, et je ne veux pas suggérer que les États devraient cesser de vouloir progresser sur ce plan. Mais je redoute que d'autres capacités, tout aussi cruciales, des capacités essentielles pour la santé interne de toute démocratie et pour la création d'une culture mondiale décente, capable d'affronter de manière constructive les problèmes internationaux les plus pressant, ne se perdent dans le tourbillon de la compétition [...]. (Nussbaum, 2010, p. 15)

1.2. Le discours expert à l'épreuve du néolibéralisme : réalisme et pragmatisme au service de la « pensée unique »

S'il est vrai que le discours d'expertise constitue un vecteur de communication à portée, ses origines demeurent néanmoins « incertaines » et floues (Gobin, 2011 : paragr. 21). En effet, des problématiques, analyses et solutions similaires reviennent au sein de diverses instances internationales telles que l'OMC, le FMI, la Banque mondiale ou l'OCDE, ainsi que dans les organisations patronales. Ces entités fondent leur légitimité sur le recours à des experts reconnus, issus du milieu académique/scientifique, dont l'expertise est souvent perçue comme validée par leurs liens avec ces mêmes institutions internationales. Ce phénomène illustre une sorte de « mise en abîme » de l'expertise, où l'autorité des experts se construit sur leurs connexions avec ces instances mondiales (Gobin, 2011, paragr. 21).

Cependant, la logique sous-jacente du discours expert peut apparaître comme évidente, dans la mesure où elle cherche à réduire la gestion publique à des « recettes » d'organisation scientifiques et techniques (Rosanvallon, cité dans Gobin, 2011, paragr 19). Cette approche managériale, qui repose sur la conviction que la gestion des affaires publiques doit suivre des principes uniformes et rationnels, se révèle dès lors difficile à contester. En effet, la

dynamique des organisations technocratiques s'appuie sur la nécessité de remplacer l'incertitude et la pluralité de l'inventivité démocratique et des débats controversés par une « pensée unique », dans le but d'instaurer, *in fine*, un monde plus « rationnel » et « performant » (Ramonet, 1995).

Dans cette perspective, les conditions générales qui alimentent le discours expert apparaissent comme étant à la fois complexes et difficilement identifiables. Toutefois, il paraît que la logique qui sous-tend l'action des experts peut être appréhendée comme découlant du « dogme » néolibéral (Supiot, 2020 ; Deneault, 2016 ; Ramonet, 1995). Cette idéologie se caractérise par la primauté du « capital économique » (Deneault, 2016) qui constitue la principale source de crédibilité et de légitimité des discours experts au sein de ces différents secteurs. La logique économique occupe, de ce fait, une place hiérarchique dans la gestion des affaires sociétales. Dans un monde globalisé et mondialisé, la gestion publique semble désormais s'organiser en fonction des impératifs des marchés financiers et économiques internationaux. L'omniprésence du « dogme capitaliste » (Ramonet, 1995, paragr. 15) dans les discours institutionnels et gouvernementaux influence profondément les modes de perception et d'interprétation de la réalité contemporaine. Ce phénomène est d'autant plus amplifié par l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que par la prolifération des réseaux sociaux numériques. Il en résulte une transformation paradigmatique conférant au système expert des attributs quasiment « divins² » : « *celui qui est planétaire, permanent, immédiat et immatériel* » :

[...] ce système s'érige en moderne divinité, exigeant soumission, foi, culte et nouvelles liturgies. Tout a désormais tendance à s'organiser en fonction des critères PPII : valeurs boursières, valeurs monétaires, information, programmes de télévision, multimédia, cyberculture, etc. C'est pourquoi on parle tant de « globalisation », ou de « mondialisation ». (Ramonet, 1995, paragr. 15)

En effet, la domination du « capital économique » s'est largement consolidée au cours des quatre dernières décennies grâce à l'expansion d'un réseau relationnel fortement structurée, mis en place par les grandes instances politiques et financières, ainsi que par des acteurs médiatiques et académiques dotés d'une forte influence. Le rôle de ces pouvoirs semble d'une importance capitale dans la diffusion et la normalisation de la pensée néolibérale. Cependant, ce processus se déroule fréquemment sans faire l'objet d'un véritable examen réflexif et critique. Cela empêche une analyse approfondie et critique des avantages et des défauts inhérents au projet, souvent perçu comme original et novateur, dans le cadre d'une démarche démocratique et délibérative :

Et cela parce que, insensiblement, des paradigmes nouveaux sont venus structurer la manière de penser la réalité en cette fin de siècle. À l'instar d'une idéologie dominante, ils s'infiltraient partout, s'imposent comme naturels, et sont repris en boucle par les grands

2. Nous empruntons cette métaphore à Ramonet (1995).

médias de masse (télévision, radio, presse), par une grande part des « élites », des faiseurs d'opinion et des partisans de cette pensée unique. (Ramonet, 1995, paragr. 10)

Pour justifier son *modus operandi* vis-à-vis d'autrui, l'esprit néolibéral invoque deux principes fondamentaux : le « réalisme » et le « pragmatisme », qu'il met en avant pour légitimer l'ordre économique qu'il promeut. Ces deux principes visent à étayer l'idée selon laquelle le marché libre et la primauté de l'économie sur les autres domaines sociaux sont des éléments naturels et irréversibles dans l'organisation de la société.

1.2.1. Le réalisme : une vision de l'économie comme un fait naturel

Le réalisme, dans la perspective néolibérale, repose sur l'idée que les mécanismes du marché et les dynamiques capitalistes sont des faits incontournables, intrinsèquement liés à la nature humaine et aux lois fondamentales de l'économie. De ce point de vue, les adeptes du néolibéralisme considèrent le capitalisme non pas comme un choix politique ou une construction sociale, mais comme un « fait de nature » inhérent à la société contemporaine (Deneault, 2016).

1.2.2. Le pragmatisme : la priorité de l'efficacité et de la gestion réaliste

Le pragmatisme justifie l'accent mis sur l'efficacité économique et la gestion « réaliste » des ressources. Plutôt que de se perdre dans des débats théoriques ou idéologiques sur l'État-providence et les régulations sociales, il privilégie une approche foncièrement utilitaire et technique orientée vers des solutions concrètes pour stimuler la croissance économique et la compétitivité. Inspiré par la pensée friedmanienne, qui défend l'idée que la liberté économique est essentielle à la productivité et à l'efficacité, le pragmatisme néolibéral soutient que les interventions excessives de l'État nuisent à la dynamique économique et génèrent des distorsions. Par conséquent, les politiques économiques libérales se fondent sur des critères de résultats tangibles et mesurables, mettant l'accent sur leur capacité à promouvoir la croissance, l'innovation et la réduction de la pauvreté, plutôt que sur des principes théoriques ou des valeurs telles que la justice sociale et la démocratie.

1.2.3. L'argument du social comme obstacle au dynamisme économique

Dans cette logique de réalisme et de pragmatisme, les néolibéraux considèrent les interventions sociales, les régulations étatiques et les mécanismes de redistribution comme des obstacles au dynamisme économique. En supprimant les barrières que représentent les politiques sociales, les réglementations du travail ou la redistribution des richesses, ils estiment que l'économie pourra mieux fonctionner et s'adapter aux réalités du marché. Le social est ainsi perçu comme une « gangue pathétique » (Ramonet, 1995, paragr. 5), voire comme une « fioriture » (Nussbaum, 2010), freinant la performance économique et générant

des coûts inutiles. Ce point de vue justifie les réformes visant à réduire l'État-providence, à libéraliser les marchés du travail et à accorder une place plus importante à la sphère privée. Par conséquent, l'État doit se limiter à remplir une fonction d'arbitre ou d'autorégulateur, garantissant les conditions nécessaires à la libre concurrence, sans s'impliquer dans la gestion directe des services sociaux, ni dans les mécanismes de redistribution.

1.3. Traits identificatoires du discours expert/managérial

Le discours contemporain, tel qu'il est élaboré par les experts, fait fréquemment usage de pratiques discursives consistant à renforcer l'éthos positif de l'instance émettrice. Nous proposons ci-dessous une synthèse des principaux mécanismes langagiers et rhétoriques souvent employés dans le discours qualifié d'« expert », en nous appuyant sur certains travaux théoriques et empiriques qui s'intéressent aux caractéristiques langagières de la communication contemporaine, ainsi que sur leurs effets psychologico-pragmatiques sur les individus (Vandeveld-Rougale, 2017 ; Deneaut, 2016 ; Gobin, 2011 ; Cussó et Gobin, 2008 ; Hartmann, 2008 ; Pineira-Tresmontant et Tournier, 1989). Ces mécanismes communicationnels, visant à véhiculer un éthos d'expertise et à renforcer la légitimité de la communauté technomanagériale, se déclinent généralement en cinq dispositifs essentiels : *la simplification, la mécanisation, l'aseptisation, la déshistorisation et la désinformation.*

- a) *Le dispositif de simplification* (ou de vulgarisation) réduit les problématiques complexes et contextuelles à des solutions universelles et uniformes, souvent sous forme de « recettes » techniques et normatives. Cette démarche minimise les diversités locales, les tensions sociales et les enjeux politiques en privilégiant des modèles uniformes. Elle prétend ainsi rendre les questions éducatives plus facilement compréhensibles et applicables, en négligeant toutefois la richesse des débats démocratiques et des alternatives possibles.
- b) *Le dispositif de mécanisation* présente les individus, les pratiques ou les processus éducatifs comme des éléments interchangeables. Cette approche technomanagériale vise à rationaliser et à uniformiser les pratiques éducatives, en réduisant la complexité des contextes et des acteurs à des modèles généraux et abstraits. Son objectif est d'instaurer une gestion efficace et un contrôle renforcé des systèmes éducatifs, en minimisant les particularités et les variations socio-historiques, économiques ou culturelles. Du point de vue critique, ce processus peut contribuer à une « déshumanisation » (Hartmann, 2008) du métier de l'éducation et de la formation, en omettant les spécificités des élèves et des enseignants, et en privilégiant des solutions axées sur une logique de systématisation et d'« homogénéisation » (D'Almeida et Avisseau, 2010) qui ignorent de prendre en compte les réalités contextuelles. Dans cette optique, il réduit les problématiques complexes à des « modèles » ou « protocoles » uniformes ; ce qui peut nuire à la pertinence des interventions pédagogiques et à l'inventivité humaine.

- c) *Le dispositif d'aseptisation* se manifeste par une neutralisation des dimensions politiques et idéologiques des enjeux éducatifs. Ce mécanisme consiste à présenter les questions éducatives comme des problématiques essentiellement techniques, en les dissociant de leur propre ancrage socio-culturel et politique. Cela permet de réduire les débats à des considérations apolitiques et « pragmatistes », évitant toute confrontation sur les divergences de valeurs humaines et de programmes sociétaux. L'objectif est de dépolitiser et de désidéologiser la discussion sur l'éducation, en se concentrant uniquement sur des solutions considérées comme « objectives » et « rationnelles », dans l'optique d'occulter les rapports hiérarchiques sous-jacents. Dans cette logique, la mobilisation de substantifs managériaux « tendanciels » (Deneault, 2016) – tels que la performance, la gouvernance, la compétitivité ou la gestion du capital humain, etc. – vise à renforcer l'image de l'efficacité et du pragmatisme organisationnels dans la conscience collective. Elle contribue à ancrer dans l'esprit des citoyens l'idée que l'éducation doit être abordée sous l'angle du néo-management public, éloignant ainsi les discussions des enjeux politiques et idéologiques.
- d) *La déshistorisation* dissocie les enjeux éducatifs de leur contexte historique et des évolutions sociétales qui les ont façonnés. En adoptant une approche décontextualisée, ce discours présente les problématiques éducatives comme des phénomènes intemporels, dont les solutions seraient indépendantes des transformations sociales, économiques et politiques passées. Ce processus efface ainsi les trajectoires historiques ayant conduit à la situation actuelle et empêche une réflexion critique sur les origines et les implications des politiques éducatives. En privilégiant des modèles ou des méthodes « universelles » et « neutres », *la déshistorisation* entrave la compréhension des enjeux éducatifs dans leur dynamique complexe et évolutive. Dans ce cadre, l'organisation de la vie publique est réduite à un simple « agrégat d'intérêts privés ». Les individus sont considérés non plus comme des collectivités (ou encore comme des classes), mais comme de simples « partenaires » (Deneault, 2016). La rhétorique langagière joue un rôle central dans la mise en construction de cette philosophie techno-managériale. Par exemple, le processus de *désorientation* s'y manifeste en remplaçant des termes à portée politique et démocratique par des notions porteuses d'idéologie néolibérale et technocratique. Ainsi, les termes « citoyenneté », « individus » et « voyageurs » sont remplacés respectivement par « partenariat », « parties prenantes » et « clients », dans le but de façonner et de réguler la perception des rapports sociaux (Deneault, 2016).
- e) *La désinformation* consiste à manipuler ou à détourner l'attention du public, tout en maintenant une apparence de crédibilité et d'objectivité. Ce faisant, le discours expert recourt souvent à une rhétorique techniciste et « quasi-scientifique » (Gobin, 2011) pour masquer des faits réels susceptibles de contredire la thèse soutenue par

l'orateur. L'utilisation de procédés argumentatifs et persuasifs dans la communication (par exemple, le cadrage, l'autorité ou l'analogie) sert également à légitimer des informations erronées et décontextualisées (Breton, 2003). Ces stratégies sont souvent accompagnées d'une mise en scène émotionnelle (séduction, propagande) ou de métaphores percutantes. Elles visent à capter l'attention du public en galvanisant son pathos, sans engager un véritable processus intellectuel et critique.

1.4. Que désigne-t-on par « novlangue » managériale et quelle(s) relation(s) entretient-elle avec le discours « expert »

La « novlangue » peut être définie comme un procédé communicationnel et linguistique auquel recourt une certaine *intelligentsia* pour déstabiliser la pensée intellectuelle en remplaçant le sens par le signal (Orwell, 1984). Ce mécanisme a pour objectif d'occulter les formes de verticalité et de subordination dans la communication. Il s'attache à neutraliser les capacités réflexives des individus, de façon à paralyser toute forme d'opposition et de critique dans les organisations contemporaines (Gobin, 2011). Pour y parvenir, la novlangue tente par tous les moyens « [...] de faire perdre à l'individu son essence individuelle, d'anesthésier sa personnalité autonome et réflexive [...] ». » (Hartmann, 2008, p. 38). Dans une perspective foucauldienne, ce mode communicationnel est appréhendé comme l'un des « dispositifs de gouvernementalité » consistant à garantir « une loyauté totale, illimitée, inconditionnelle et inaliénable de la part de l'individu qui en est membre. » (Hartmann, 2008, p. 33).

Le tableau ci-après schématise les principales stratégies rhétoriques caractérisant la « novlangue » managériale, ainsi que les effets psychopragmatiques qui en découlent. Il apparaît clairement que ces stratégies reprises par le discours expert ont un objectif commun : véhiculer une image d'expertise en alignant les perceptions sur des normes et des valeurs spécifiques (Gobin, 2011).

Stratégie principale	Effet recherché	Tactiques spécifiques
Pauvreté linguistique	Restreindre la pensée critique.	Réduction du vocabulaire et de la syntaxe.
Commandement	Imposer une action sans discussion.	Directif, autoritaire et unilatéral.
Sommation	Exiger une réponse immédiate.	Pression pour agir rapidement.
Galvanisation/ Hystérisation	Exciter émotionnellement un groupe.	Manipulation de l'émotion collective.
Dépersonnalisation	Réduire l'individu à une fonction mécanique.	Absence d'esprit critique, perte de l'autonomie.
Propagande et Insinuation	Influencer subtilement sans confrontation.	Diffusion de messages simplifiés ou implicites.

2. PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Dans le cadre de cette étude critique visant à analyser le discours universitaire « expert » à travers une perspective qualitative « herméneutique » (Charaudeau, 2018), nous avons adopté une approche méthodologique destinée à explorer à la fois les mécanismes de production du discours et leurs effets sur la perception sociale de l'éducation. Ce choix méthodologique se propose de combiner l'analyse du contenu, des acteurs et des relations de pouvoir. L'objectif est de comprendre dans quelle mesure le discours universitaire participe à la construction de normes sociales et de modèles éducatifs, par voie de conséquence, et comment ce discours peut limiter la délibération démocratique et la pluralité des valeurs dans le domaine éducatif.

Concernant l'analyse du contenu, elle a pour objectif d'explorer les thèmes récurrents, les terminologies et les éléments de langage mis en œuvre par les « experts » du champ éducationnel pour formuler leurs visions et réformes. Cette analyse met en évidence les différentes normes sociales et valeurs techno-managériales véhiculées implicitement à travers le discours. Dans cette perspective méthodologique, les démarches suivantes sont adoptées :

- Sélection du corpus : le corpus d'étude inclut des discours officiels, des déclarations ministérielles, des témoignages d'experts relayés par des instances journalistiques fiables, ainsi que des documents issus de forums ou de conférences sur les réformes éducatives. Ce corpus couvre spécifiquement la période allant de 2014 à 2024 dans le contexte éducatif marocain. Cette période a été choisie délibérément, dans la mesure où elle correspond à une phase marquée par une intensification significative de la logique néolibérale et des dynamiques de privatisation, auxquelles l'État marocain a activement pris part, tant sur le plan politique³ qu'organisationnel. Il permet de cerner les axes principaux du discours éducatif « expert », en parfaite adéquation avec la problématique centrale de l'article, et apporte des éléments de réponse aux questions suivantes : comment le discours universitaire « expert » façonne-t-il et transmet-il les normes, valeurs et attentes sociales liées à l'éducation, tout en reflétant les tensions et contradictions issues des transformations socio-économiques, technologiques et culturelles actuelles ? Quels procédés discursifs et linguistiques utilise-t-il pour asseoir son pouvoir hégémonique et renforcer sa légitimité auprès de l'instance réceptrice ? Comment les rapports de pouvoir et les relations sociales se manifestent-ils et sont-ils reproduits à travers le langage éducatif contemporain ? De quelle manière le discours expert redéfinit-il les rôles des acteurs éducatifs (enseignants, élèves, institutions) dans

3. Depuis l'adoption de la Charte nationale de l'éducation et de la formation en 2000, l'État marocain a jugé crucial de renforcer l'implication du secteur privé dans le système éducatif national. Cette Charte stipule que « le secteur privé d'enseignement et de formation est considéré comme un partenaire principal, aux côtés de l'État, dans la promotion du système d'éducation-formation, l'élargissement de son champ d'action et l'amélioration continue de sa qualité. » (La Coalition Marocaine pour l'Éducation Pour Tous (CMEPT) *et al.*, 2015 : paragr. 6).

une société marquée par la diversification des attentes et des pratiques pédagogiques ? Quel est l'impact de cette redéfinition sur la perception de l'école, de l'apprentissage et de la formation ? Comment les valeurs d'égalité des chances et de la lutte contre la discrimination sont-elles formulées dans le discours éducatif expert ? Quels mécanismes de légitimation et de justification ces discours mettent-ils en œuvre pour renforcer l'acceptabilité et l'efficacité des politiques éducatives contemporaines ?

- Identification des thèmes récurrents : à travers une analyse thématique, il sera question d'interroger les thèmes essentiels du discours, tels que la performance économique, l'employabilité, les compétences transversales (*soft skills*), l'éducation numérique et l'adaptation au marché de l'emploi. Cette démarche sera basée sur un procédé d'extraction de thèmes récurrents dans les textes sélectionnés, afin de dégager les principaux objectifs et postures sous-jacentes.
- Analyse rhétorique : une analyse des figures de style et des formes argumentatives utilisées permet de mieux comprendre la manière dont le discours expert influence les perceptions et les actions collectives. L'utilisation de termes comme « réforme », « gouvernance », « performance », « adaptabilité » ou encore « employabilité » constitue des choix linguistiques porteurs de sens implicites. En étudiant la manière dont ces termes sont employés, il est possible de mettre en lumière les logiques d'uniformisation et de conformisme inhérentes à ce modèle discursif.

Pour l'analyse des relations de pouvoir et des acteurs, elle est mise en lumière à travers une étude énonciative pour examiner les logiques hiérarchiques et de domination qui traversent les pratiques discursives éducatives contemporaines. L'objectif est de relever les mécanismes de pouvoir et de force qui sous-tendent les discours des experts, en particulier la manière dont ces discours mettent en scène leur éthos d'autorité et de légitimité (Gobin, 2011) en vue d'imposer leur projet réformateur.

- Positionnement des acteurs : l'analyse portera sur le rôle des acteurs éducatifs (responsables politiques, enseignants-chercheurs, experts-professionnels), des instances économiques nationales (et supranationales) qui influencent la production discursive. En analysant le positionnement des différents acteurs, il est possible de comprendre comment certaines voix sont favorisées tandis que d'autres sont marginalisées, voire exclues du débat public.
- L'analyse des acteurs énonciateurs : l'acte d'énonciation permet de montrer la manière dont l'autorité, la légitimité et les intentions se manifestent chez les acteurs produisant ces discours. L'objectif est de repérer les stratégies d'autorité cherchant à imposer une vision unifiée et standardisée de l'éducation. Cette dimension sera aussi traitée par l'analyse des modèles pédagogiques suggérés et de leur impact sur les valeurs sociales et éducatives.

3. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

3.1. Rationalisation et hiérarchisation des objectifs de l'université : efficacité et performance

De façon générale, l'analyse a révélé que les discours soumis à l'analyse valorisent des critères économiques, mesurables et pragmatiques pour évaluer la valeur et la réussite de l'université. L'utilisation des termes « efficacité » et « performance » renvoie directement à une logique de rendement et de résultats quantifiables, souvent associés au secteur privé. Ce rôle utilitaire et pragmatiste de l'université met en avant une conception réductrice de l'éducation, centrée sur des indicateurs de réussite et de distinction qui excluent d'autres dimensions plus qualitatives de l'expérience universitaire, telles que la recherche fondamentale, le développement intellectuel et critique ou le bien-être social des étudiants (Nusbaum, 2010).

- Extrait 1 : « L'efficacité et la performance de l'université résident dans sa capacité à répondre au développement socioéconomique, mais surtout dans son aptitude à anticiper les mutations qui se profilent à l'horizon et à s'y préparer ». (Miraoui, Le360, 2022, paragr. 1)

Dans cet extrait, la valeur fondamentale de l'université est évaluée en fonction de sa capacité à répondre aux exigences du marché de l'emploi et aux attentes socio-économiques. La prééminence d'une logique éducative strictement technicienne et entrepreneuriale, au détriment d'une approche réflexive et critique, apparaît ainsi clairement dans ce discours. En d'autres termes, l'affirmation que l'université doit répondre au « développement socioéconomique » met l'accent sur son rôle de levier économique. Cela peut suggérer que la valeur de l'université est avant tout mesurée par son impact sur l'économie et sur l'employabilité des diplômés. Cette vision exclut les rôles plus larges de l'éducation dans la société, comme la transmission de valeurs culturelles, la réflexion éthique ou la construction d'une pensée critique (Nussbaum, 2010). Cependant, cette incitation à s'adapter aux exigences du marché de l'emploi et aux transformations socio-économiques est souvent formulée de manière prescriptive, sans qu'une réflexion critique ne soit menée sur le modèle sous-jacent, les politiques gouvernementales et institutionnelles qui le soutiennent, ni sur les conditions matérielles et humaines dans lesquelles les futurs responsables seront amenés à exercer leurs fonctions. Ainsi, ce type de discours tend vers une logique de « normalisation », où les valeurs humaines, sociales ou intellectuelles sont subordonnées à des impératifs économiques.

Dans cette optique, Gagné (2010) invite la communauté académique et scientifique à adopter un regard plus objectif et critique vis-à-vis de l'imposition d'une telle approche utilitariste et technocratique. Il dénonce une forme de « gouvernance » de l'université qui, selon lui, instaure une dynamique « stérile » et favorise l'installation d'une logique de conformisme et de « médiocrité ». Cette dérive est co-alimentée par des chercheurs qui, dans ce cadre, échouent à nourrir leurs propositions d'une véritable dimension

intellectuelle et réflexive. En conséquence, la machine consumériste se déploie, générant une productivité qui ne fait que s'engouffrer dans une logique d'« embrigadement économique » (Deneault, 2016, p. 48) et à satisfaire des impératifs institutionnels, sans produire de valeurs humaines substantielles ni permettre l'émergence d'une pensée réflexive et autonome. L'extrait suivant l'illustre :

[...] Si j'invente un procédé pour faire des tomates carrées et qu'une entreprise qui trouve ça génial me l'achète parce que ça rentre dans son hamburger carré, est-ce que je contribue à la formation générale ? Non. Je contribue à la formation du gars qui va aller travailler à faire des hamburgers carrés pour le compte de la compagnie qui a financé sa recherche de tomates ». (Journal le Devoir, Gagné, 2012, cité dans Deneault, 2016, p. 48)

Aussi est-il important de remarquer que l'activation de la rhétorique argumentative, dans l'exemple 1, inscrit le monde universitaire dans une posture prospective, voire quasi prophétique. C'est un acte de langage qui acquiert ici une « [...] *rigueur de pensée, maîtrise du raisonnement, force de persuasion et {un}savoir dire* » (Charaudeau, 1998, p. 2). Pour prouver la validité et la légitimité de son positionnement, le sujet argumentant fonde sa prise de position sur des valeurs pragmatiques, tout en donnant la possibilité au sujet interprétant de juger de la pertinence et de la teneur des arguments avancés comme étant vrais et inéluctables « *jouant le rôle de garant du raisonnement* » (*Idem*, p. 2). Par cette opération cognitive et linguistique, l'orateur, en cherchant à renforcer la validité de son raisonnement, révèle simultanément son positionnement par rapport aux systèmes de valeurs dominants dans la société dans laquelle il évolue.

De surcroît, la construction de la mise en scène du pragmatisme et du rationalisme implique trois enjeux argumentatifs : « la légitimation », « la crédibilité » et « la captation » (Charaudeau, 1998). « L'enjeu de légitimation » s'appuie sur une position d'« autorité institutionnelle », c'est-à-dire centrée sur le statut du sujet qui lui « *confère une autorité en matière de savoir (expert, savant, spécialiste) ou un pouvoir de décision (responsable d'une organisation)* » (*Idem*, p. 5). C'est le pouvoir de l'économie de marché dont il est question ici. Le monde universitaire est appelé à se conformer aux injonctions économiques et financières de manière à se transformer en une institution capable de prédire et de se préparer aux évolutions futures de la société et de l'économie. Cette approche prospective de l'université met en avant sa capacité à prévoir et à s'ajuster à des changements rapides dans le monde du travail et dans les domaines technologiques. Cela reflète une vision futuriste et technocratique où les établissements d'enseignement supérieur sont considérés comme des entités qui doivent toujours être à la pointe de l'innovation et du changement. Cependant, cette vision utilitariste de l'enseignement et de la formation peut poser un problème de dépendance à des paradigmes technologiques et économiques, tout en négligeant les enjeux éthiques et sociaux liés à ces transformations. En d'autres termes,

l'anticipation des « mutations » pourrait se limiter à des dimensions fondamentalement économiques et technologiques, reléguant au second plan des problématiques essentielles telles que l'exploration intellectuelle, le questionnement critique et le développement démocratique (Nussbaum, 2010). En insistant sur l'efficacité et la performance en termes économiques, ce discours risque donc de réduire la mission sociale et culturelle de l'université, en la réduisant à un simple levier de « développement socioéconomique » et à un espace centré sur « l'employabilité » des diplômés.

- Extrait 2 : « Dans un monde en perpétuelle évolution, l'enseignement supérieur a une importance capitale pour l'acquisition de compétences nouvelles et l'adaptation aux bouleversements incessants. Plus que jamais, les compétences transversales, ou soft skills, s'imposent comme des éléments essentiels pour une employabilité renforcée. Il est impératif de privilégier une approche ouverte et dynamique qui mette en lumière l'importance croissante de ces compétences dans le contexte du marché du travail moderne. » (« L'enseignement des compétences transversales : une nécessité pour le marché de l'emploi », Calendrier des sciences humaines et sociales, 2024, paragr. 1)
- Extrait 3 : « [...] Cette mutation qui peut être rapide ou imprévisible suscite de façon paradoxale de l'intérêt et de l'incertitude puisqu'elle remet en question les normes établies et nécessite une capacité d'adaptation et de résilience. Un monde en mutation présente non seulement de nouvelles opportunités et perspectives, mais également des obstacles et des défis à relever. C'est à ce stade que l'individu doit se focaliser sur soi-même, penser à "se changer" ; voire à adopter un comportement d'ouverture et d'adaptabilité. L'ouverture nécessite un travail sur l'acquisition de nouvelles compétences, ou de développement, voire d'amélioration de celles déjà acquises » (paragr. 2)

« L'enjeu de crédibilisation » consiste à mettre en avant l'éthos positif du sujet argumentant. L'expert éducatif cherche à se présenter comme une personne crédible, pragmatique et objective. Cela se manifeste à travers des procédés linguistiques qui traduisent symboliquement la compétence, la neutralité et la scientificité. Parmi ces procédés figurent l'utilisation de termes techniques et spécialisés, ainsi que l'adoption d'une modalisation assertive. Par exemple, le recours à une terminologie technique et spécialisée, principalement issue des sciences du management et de la psychologie cognitive (tels que « efficacité », « performance », « développement socioéconomique », « anticiper les mutations », « compétences », « adaptation », « employabilité renforcée », « résilience », « compétences transversales », « soft skills », « approche ouverte », etc.), traduit la volonté de l'énonciateur de mettre en valeur ses aptitudes organisationnelles, en particulier dans les domaines de la gestion du changement et de l'innovation pédagogique. L'insistance sur ce langage spécialisé et technicisé vise à asseoir la légitimité de l'expert et à

construire son *ethos* crédible et d'« autorité » (Gobin, 2011). La modalisation assertive joue un rôle important dans la mise en construction de cette image de crédibilisation, dans la mesure où la parole experte s'efforce d'occulter sa subjectivité dans le discours. Cette rhétorique de l'objectivité est assurée par trois modes d'assertions : le mode infinitif, l'impersonnel et l'auxiliarisation modalisante. Concernant le premier, on constate, dans l'extrait 1, que les verbes porteurs de sémantisme sont placés au milieu et en fin de phrase, en position de complément de nom. Force toutefois est de noter que l'opérateur de concession « mais » souligne la prise de position du sujet parlant et construit « une tension vers l'assertion » (Charaudeau, 2008, p. 74). Quant à l'auxiliarisation modalisante et la forme impersonnelle dans les énoncés 3 et 4 (« doit », « nécessite », « il est impératif de privilégier »), ces procédés linguistiques véhiculent une voix générale et contraignante. Ainsi, le dire, l'observation et le jugement personnel sont rapportés à une force coercitive et impérative. Toutefois, cette imposition n'est prise en charge qu'au travers d'un « énonciateur indéfini » et « neutre » (Charaudeau, 2008, p. 74).

En ce qui concerne « l'enjeu de captation », il convient d'observer que le discours expert fait appel à la stratégie des émotions pour forcer l'intérêt et l'attention de l'instance réceptrice. En effet, pour favoriser une adhésion spontanée et systématique, les sujets parlant avancent deux arguments principaux : appel à la nécessité (*logos*) et appel à la dynamique du changement (*pathos*). Pour la première optique, l'argument selon lequel les « compétences transversales » sont cruciales pour l'employabilité est construit de manière logique. Pragmatiquement, le fait de dire « plus que jamais, les compétences transversales s'imposent comme des éléments essentiels » est un argument basé sur la réalité du marché du travail, ce qui confère au discours une logique persuasive. Ce raisonnement met en avant l'idée que « dans un monde en perpétuelle évolution », « l'adaptabilité » et les « *soft skills* » sont devenus des atouts majeurs pour réussir professionnellement. Par rapport à la deuxième optique, il convient de souligner que le discours expert mobilise un registre émotionnel et affectif, centré sur l'inquiétude et l'urgence. Des expressions telles que « bouleversements incessants », « perpétuelle évolution », « obstacles et défis à relever » ou encore « mutation rapide et imprévisible » participent à la construction d'un climat d'alerte, visant à susciter une mobilisation collective immédiate et systématique. En insistant sur les « changements incessants », la rhétorique techno-managériale vise à attirer l'attention du public cible en le sensibilisant aux défis permanents auxquels il est confronté, tout en l'incitant à s'y préparer par l'acquisition de compétences jugées inéluctables. Cette stratégie discursive permet à l'énonciateur de mettre en avant sa compréhension des dynamiques sociétales complexes, ainsi que des exigences contemporaines qui régissent les systèmes éducatifs actuels.

3.2. Mécanisme de pouvoir et de normativité

Notre analyse a permis de répertorier un ensemble d'éléments rhétoriques utilisés par le discours expert afin de mettre en place un cadre normatif et coercitif déterminant la manière dont la nouvelle gouvernance éducative

doit s'opérer. Autrement formulé, l'objectif de ces stratégies est d'orienter les comportements et les perceptions des acteurs éducatifs (Gobin, 2011). Le discours « expert » présente l'innovation comme une solution nécessaire face à des défis complexes, tout en valorisant certains types de pratiques et en stigmatisant en même temps les autres. En utilisant des termes de nécessité, de rupture, et de modernité, le discours cherche à légitimer les réformes tout en limitant les espaces de critique ou d'alternatives.

En effet, bien que potentiellement motivant et orienté vers le progrès, ce type de discours pose la question de son caractère « normatif » et « autoritaire » (Gobin, 2011). Dans ce cadre, l'étude a dégagé certains mécanismes langagiers permettant de montrer comment ces discours façonnent des identités collectives et des comportements conformistes, tout en réduisant la place des acteurs dans une co-construction plus ouverte des pratiques pédagogiques. Parmi ces stratégies, sont retenues les formules prescriptives ou recommandationnelles, la modalisation, le lexique du management, et le rapport d'exclusion/inclusion.

- Extrait 4 : « Les systèmes d'éducation et de formation sont actuellement confrontés à des évolutions majeures et complexes, en termes de publics, de valeurs, d'attentes sociales, d'exigences économiques et professionnelles et de mondialisation qui posent de nouvelles questions. Ainsi, l'école doit repenser profondément et périodiquement ses missions, ses curricula, ses pratiques évaluatives, ses modalités d'organisation et ses modes de gouvernance. Dans ce cadre, il est clair que l'innovation pédagogique constitue un levier de changement permettant de relever ces défis. » (Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2017, paragr. 1)

En effet, l'usage de formules prescriptives et recommandationnelles, telles que « l'école doit repenser », « il est clair », inscrit le discours éducatif dans une perspective normative excluant ainsi toute autre possibilité alternative. L'idée que l'école est confrontée à des défis multiples et qu'elle « doit » se réinventer en permanence crée une pression implicite sur les acteurs éducatifs pour qu'ils s'adaptent aux attentes socio-économiques présentées comme incontournables. Le verbe modalisateur « doit » sous-entend une obligation de transformation face à des circonstances particulières (mondialisation, attentes sociales, impératifs économiques, etc.). Cette incitation au changement pourrait restreindre l'autonomie des responsables de l'éducation en termes d'interventions pédagogiques et d'innovations artistiques. De plus, l'omniprésence d'une sémantique managériale, « tendancieuse » et valorisante (Deneault, 2016), notamment à travers des termes comme « pratiques évaluatives », « modalités d'organisation », « modes de gouvernance », « innovation », « levier de changement », contribue à instaurer un cadre normatif et uniforme. L'enjeu principal de cette approche est d'homogénéiser et de standardiser les comportements

des acteurs éducatifs, tout en encadrant leurs actions dans une perspective similaire (D'Almeida et Avisseau, 2010). De même, le recours à l'anaphore dans ce contexte (« ses missions, ses curricula, ses pratiques évaluatives... ») remplit une fonction persuasive, rendant cette philosophie éducative technomanagériale plus mémorisable dans la conscience collective. Ce procédé rhétorique crée une musicalité qui capte l'attention et met en valeur les idées exprimées.

Dans une optique analogue, l'étude a révélé que le l'expression « levier de changement » revient régulièrement dans ces discours et tend à exclure les approches plus traditionnelles ou alternatives de l'éducation qui ne tiennent pas nécessairement compte de l'innovation technologique et entrepreneuriale. Ces discours présupposent que l'innovation est la seule voie à emprunter capable de favoriser le développement social et économique. Cette vision technocratique peut en effet rendre difficile l'expression d'autres points de vue ou la critique des nouvelles formes de gouvernance et d'organisations actuelles (Gobin, 2011). L'extrait suivant en témoigne clairement :

- Extrait 5 : « En d'autres termes, il s'agit d'instaurer progressivement un climat favorable à l'implantation des innovations en créant le débat autour de l'innovation et en travaillant, d'une façon permanente, sur l'innovation et ses représentations. Il encourage les acteurs à produire du nouveau en rupture avec certaines habitudes et certaines pratiques traditionnelles inefficaces, en les invitant à s'inscrire dans une volonté d'amélioration et d'adaptation permanente de leurs pratiques. Ceci nécessite l'élaboration et la mise en place d'un cadre institutionnel propice aux innovations de manière à encourager celles qui vont dans le sens de la réforme. » (Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2017, paragr. 10)

L'expression « instaurer progressivement un climat favorable » vise à établir un cadre normatif. Ce type de discours incite les acteurs concernés à soutenir cette innovation. Ainsi, l'idée que ce projet doit être mis en œuvre « d'une façon permanente », signifie pragmatiquement que le changement n'est pas un élément optionnel, mais un processus constant et obligatoire. En outre, la phrase « encourager les acteurs à produire du nouveau » met en évidence la nécessité d'une rupture profonde avec les pratiques éducatives antérieures, jugées « inefficaces » et obsolètes. Cette rupture est présentée, d'un point de vue linguistique, comme une évolution incontournable, voire une révolution, sans pour autant remettre en question les défis opérationnels (logistiques, économiques, politiques, etc.) ou symboliques (humains, culturels, historiques, etc.) associés à ces transformations. Ainsi, cette rhétorique de la rupture lie directement l'innovation à une dynamique positive, contrastant avec les pratiques éducatives traditionnelles qui sont dépeintes de manière réductrice et négative. En d'autres termes, cette opposition implicite entre les nouvelles pratiques et les anciennes ne se limite pas uniquement à une vision

simpliste, qui occulte les avantages de certaines méthodes traditionnelles, mais insiste surtout sur le fait que toutes les pratiques éducatives doivent « s'inscrire dans une volonté d'amélioration et d'adaptation permanente ».

Ce discours, caractérisé par une logique managériale « autoritaire » (Richer, 2023, p. 22), vise à construire une identité collective autour de la vision dominante. Le « management autoritaire » ou « totalitaire » est ici défini comme un ensemble de règles ou de protocoles « venant d'en haut » ayant pour objectif d'« imposer à tous les citoyens l'adhésion à une idéologie obligatoire, en exerçant une mainmise sur la totalité des activités, en excluant toute opposition organisée » (Arendt, citée dans Richer, 2023, p. 22). L'appel à l'instauration « d'un cadre institutionnel propice aux innovations de manière à encourager celles qui vont dans le sens de la réforme. » traduit cette logique managériale et implique une gestion centralisée de l'innovation. Cela inscrit la parole « experte » dans le « discours du pouvoir », fondé sur une approche verticale et unilatérale (Deneault, 2016), empêchant ainsi la conception et la mise en œuvre d'un projet éducatif pluraliste et démocratique. Confrontés à ces dynamiques de standardisation et d'uniformisation, les responsables de l'éducation se voient contraints de coopérer positivement, en acceptant les réformes sans véritablement pouvoir y contribuer de manière critique ou alternative.

3.3. Technocratisation des savoirs et de l'éducation

Une autre caractéristique du discours éducatif « expert » est qu'il accorde un intérêt majeur au numérique et aux techniques de gestion des modalités d'enseignement et d'apprentissage. Les recommandations et les solutions alternatives proposées dans ce discours traduisent une vision technocentrée et hiérarchisée des savoirs et des pratiques éducatives à mettre en perspective. Les exemples présentés ci-après illustrent la place centrale accordée au capital technologique et aux pratiques managériales au détriment des humanités dans la philosophie éducative contemporaine :

- Extrait 6 : « La pandémie Covid-19 a accéléré l'utilisation de nouvelles formes, pratiques et usages du numérique. Face aux enjeux posés par l'apprentissage à distance qui s'imposait, enseignants et apprenants ont été confrontés à de nouveaux outils du Digital Learning dont ils ne maîtrisaient pas toujours l'utilisation quand d'autres apprenants ont dû subir les affres de la fracture numérique du fait de leur situation géographique et/ou de leur statut socio-économique défavorable. Le constat est clair, il faut assurer des formations de base sur les usages pédagogiques du numérique afin d'optimiser l'apprentissage des étudiants et en parallèle réaliser des recherches axées sur les expériences novatrices afin de mettre en exergue la transformation digitale dans le domaine de l'éducation. » (« Les technologies en éducation et formation : pratiques pédagogiques, créativité et innovation », publié dans Calendrier des sciences humaines et sociales, 2021, paragr. 2)

- Extrait 7 : « Désormais l'école se met au service de l'accomplissement personnel de l'élève, avec une utilisation plus flexible du temps d'apprentissage, une plus large autonomie dans le choix des apprentissages et une véritable réforme des méthodes d'apprentissages » [...]. (Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2021, p. 3)
- Extrait 8 : « L'École n'a plus pour fonction principale de sélectionner le mieux adapté pour devenir l'élite de la nation, mais d'accompagner un être "en construction" au lieu de se contenter de l'instruire [...] ». (p. 3)

Ces extraits révèlent que l'innovation pédagogique, notamment à travers la maîtrise des outils informatiques, l'acquisition d'indicateurs de performance et les critères d'employabilité des diplômés, réduit le savoir à sa dimension mesurable et utilitaire (Nussbaum, 2010). L'éducation devient ainsi un produit évalué selon des critères de rentabilité et d'efficience. Contrairement au paradigme éducatif traditionnel, qui privilégiait la dimension réflexive et critique de l'individu, la philosophie techno-managériale contemporaine semble toutefois se focaliser sur une approche managériale (Aboudi, 2024). Cette managérialisation des pratiques éducatives met l'accent sur la gestion des processus d'enseignement, rompant avec le modèle classique de la méritocratie, où les compétences culturelles et intellectuelles constituaient des critères fondamentaux pour réussir sur le plan académique, social, etc. Linguistiquement, l'utilisation de l'adverbe « désormais », de la négation restrictive « l'école n'a plus pour fonction principale de » et des expressions de certitude (« le constat est clair », « il faut ») éloigne toute autre possibilité alternative ou adverse. Elle souligne clairement cette transition vers un paradigme techno-managérial visant à standardiser et à « mécaniser » le métier de l'éducation et de la formation (Orwell, cité dans Hartmann, 2008, p. 38). Ainsi, les pratiques enseignantes sont incitées à s'adapter à cette nouvelle vision afin d'améliorer leur productivité et leur rentabilité.

Le recours à la « langue de gestion » et à une rhétorique « pré-scientifique » (Gobin, 2011) permet à l'acteur expert de renforcer son éthos d'« autorité » et de personne « notable » auprès de l'instance réceptrice. Cela se traduit par l'utilisation d'un lexique technique et « diffus », tel que « optimiser l'apprentissage », « expériences novatrices », « transformation digitale », « utilisation plus flexible », etc., qui légitime la parole experte. Par ailleurs, une rhétorique émotionnelle est mobilisée, inscrivant le discours éducatif dans une optique langagière « anémique » et « hypnotique » (Gobin, 2011), rappelant les caractéristiques du discours publicitaire (Robert, 2018 ; Motoi, 2021). Cette approche offre ainsi une vision idéalisée, voire utopique du modèle éducatif proposé. En ce sens, il est évident que le processus d'enseignement et de formation contemporain ne cherche pas à favoriser le développement des compétences analytiques et critiques d'un citoyen responsable et alerte (Nussbaum, 2010), mais s'oriente principalement vers le bien-être émotionnel et la satisfaction.

Il convient également de souligner que le discours éducatif expert recourt fréquemment à des données chiffrées et à des statistiques pour renforcer sa légitimité et appuyer la validité des perspectives novatrices qu'il promeut. Ainsi, les dynamiques de changement et d'innovation en éducation sont souvent justifiées par une logique managériale reposant sur des critères quantitatifs. En d'autres termes, les ambitions d'amélioration et de performance portées par ce discours semblent privilégier une approche pragmatique fondée sur des indicateurs de réussite définis par les politiques publiques institutionnelles, plutôt qu'une perspective qualitative prenant en compte les contenus d'enseignement ainsi que les conditions matérielles, socio-économiques et psychologiques nécessaires à la construction d'un écosystème éducatif performant.

- Extrait 9 : « [...] Jusqu'à ces dernières années, dans un souci d'équité, le ministère de l'éducation nationale s'était focalisé sur la généralisation de l'accès à la scolarité qui est aujourd'hui, il faut tout de même le reconnaître, totalement atteinte dans le primaire (99,8 %), ce qui est particulièrement réjouissant pour les petites filles du milieu rural qui étaient moins scolarisées que les garçons. Dans le collège et le lycée, les taux de scolarisation ont également fortement augmenté pour atteindre respectivement 91,8 % et 66,9 %. [...] ». (Amzazi, cité dans Bilan d'Activités du Ministère, volume 1, Département de l'Éducation nationale, 2021, p. 3)

Cette forme de « gouvernance par les nombres », telle que décrite par Supiot (2015, p. 90), inscrit le discours éducatif dans une « quantophrénie ». Ce terme désigne une obsession, voire une « pathologie » chez les acteurs éducatifs, consistant à réduire des phénomènes sociaux complexes à une logique de « comptage » et de « numérotation » (Gomez, 2006). Ainsi, l'étude a révélé que les discours analysés accordent une confiance excessive, voire quasi exclusive, à l'abstraction des chiffres et des données, lesquels sont devenus le langage prédominant de l'action politique (éducative) contemporaine (Supiot, 2015, p. 90). Symboliquement, l'usage de cette rhétorique chiffrée vise à projeter l'éthos d'un pragmatisme administratif et d'une efficacité organisationnelle propres à un gouvernement techno-scientiste. Elle met en avant le sens de la rigueur et de l'impersonnalité, en vue de libérer le secteur éducatif des idéologies politiques d'antan, jugées incompatibles avec l'époque moderne et le « culte de la performance » (Ehrenberg, 1991).

CONCLUSION

En définitive, ce travail ne prétend nullement à l'exhaustivité. Il s'est focalisé sur les mécanismes langagiers et rhétoriques fréquemment utilisés dans le discours éducatif « expert », en particulier dans le cadre de l'enseignement supérieur marocain. L'objectif n'était pas de mettre au pilori ce mode d'expression, mais plutôt d'en analyser les spécificités linguistico-discursives et les logiques socio-économiques sous-jacentes, qui en assurent la légitimité auprès de ses partisans. L'étude a ainsi été menée sous un angle critique,

tant du point de vue de son contenu que de ses modalités langagières, tout en prenant en compte le contexte général qui le motive. Nous avons cherché à démontrer comment le discours « expert » impose sa vision « novatrice » en recourant à une rhétorique pseudo-scientifique et technique (Gobin, 2011), sous couvert de la modernité et du culte de la performance (Ehrenberg, 1991).

Bien que potentiellement stimulant et orienté vers le progrès, ce discours soulève néanmoins des interrogations quant à sa dimension normative et à ses répercussions sur la diversité des pratiques éducatives et professionnelles. En effet, l'analyse critique met en évidence l'influence de ce discours sur les perceptions et les actions collectives, tout en limitant la possibilité pour les acteurs de participer à une co-construction plus ouverte des pratiques pédagogiques et professionnelles. Ce processus langagier inscrit ainsi le discours éducatif contemporain dans une logique de standardisation et d'homogénéisation (D'Almeida et Avisseau, 2010).

Il est indéniable que la valorisation de l'éducation économique et technologique revêt une importance capitale. Toutefois, cette valorisation ne saurait négliger l'intégration d'une culture critique et réflexive. Dans un contexte où les sociétés contemporaines sont confrontées à des enjeux mondiaux majeurs – tels que le non-respect de l'altérité, l'intolérance, la haine, la violence, le racisme, le populisme, l'autoritarisme et le terrorisme – l'instauration d'une éducation hybride apparaît comme une nécessité. Ces problématiques fragilisent en effet le projet du vivre-ensemble ainsi que les principes fondamentaux de la démocratie citoyenne. Dans ce cadre, l'implantation d'une éducation citoyenne, fondée sur la controverse et le débat scientifique, est aujourd'hui plus cruciale que jamais, car aucune société démocratique ne saurait perdurer sans des citoyens actifs, engagés et pleinement conscients de leurs responsabilités (Nussbaum, 2010).

RÉFÉRENCES

Aboudi, Y. (2024). La « novlangue » managériale dans le discours institutionnel de l'éducation et de la formation professionnelle à l'ère de la bonne gouvernance – Analyse pluridisciplinaire. *Al-Kīmiyā*, 24, 25-43. <https://journals.usj.edu.lb/al-kimiya/article/view/997>

Boutet, J. (2016). *Le pouvoir des mots*. La Dispute.

Calendrier des sciences humaines et sociales. (2024, juin 28). L'enseignement des compétences transversales : Une nécessité pour le marché de l'emploi. <https://calenda.org/1175252>

Charaudeau, P. (2018). Compréhension et interprétation. Interrogations autour de deux modes d'appréhension du sens dans les sciences du langage. Dans Achard, G. et al. (dir.), *Les sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui)*, (p. 21-54). <https://www.patrick-charaudeau.com/Comprehension-et-interpretation.html>

Charaudeau, P. (2008). *La médiatisation de la science. Clonage, OGM, Manipulations génétiques*. De Boek-Ina.

Coalition Marocaine pour l'Éducation Pour Tous, Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves au Maroc, Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights, Mouvement Anfass Démocratiques, Bayti, Union des Étudiants pour le Changement du Système Éducatif, Zaynoo & ATTAC/CADTM Maroc. (2015). *Rapport alternatif soumis au Comité des droits économiques, sociaux et culturels*, 2-13. https://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/GIESCR_Rapport_CESCR_Maroc_Privatisation_2015_fr.pdf

Cussó, R. & Gobin, C. (2008). Du discours politique au discours expert : Le changement politique mis hors débat ? *Mots. Les langages du politique*, 88(2), 5-11. <https://doi.org/10.4000/mots.14203>

D'Almeida, N. & Avisseau, C. (2010). Langage managériale et dramaturgie organisationnelle. *Hermès*, 58(1), 123-128. <https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-3-page-123?lang=fr&ref=doi>

Deneault, A. (2016). *La Médiocratie : Avec Politique de l'extrême centre et « Gouvernance »*. Luxe Éditeur.

Garric, N. & Léglise, I. (2012). Discours d'experts et de d'expertise. *Mots. Les langages du politique*, 104(1), 119-122. <https://doi.org/10.4000/mots.21652>

Gobin, C. (2011). Des principales caractéristiques du discours politique contemporain... *Semen*, 30(1), 169-186. <https://doi.org/10.4000/semen.9018>

Hartmann, P. (2008). Victor Klemperer/Georges Orwell : l'invention des langues totalitaires. Dans *Raison présente. Démonter le langage du Pouvoir*, 3(167), 33-50. <https://doi.org/10.3406/raipr.2008.4105>

Le Goff, J. (2015). Alain Supiot. *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*. *Revue Projet*, 349, 90-91. <https://shs.cairn>.

info/revue-projet-2015-6-page-90?lang=fr

Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. (2021). *Bilan d'Activité du Ministère*. Volume 1, Département de l'Éducation Nationale. (Publié en septembre 2021). [https://www.men.gov.ma/Ar/Documents/BILAN%20D%E2%80%99ACTIVITE%CC%81%20DU%20MINISTE%CC%80RE%202017-2021%20Vol.3%20-%20Enseignement%20Supe%CC%81rieur%20et%20Recherche%20Scientifique%20\(2\).pdf](https://www.men.gov.ma/Ar/Documents/BILAN%20D%E2%80%99ACTIVITE%CC%81%20DU%20MINISTE%CC%80RE%202017-2021%20Vol.3%20-%20Enseignement%20Supe%CC%81rieur%20et%20Recherche%20Scientifique%20(2).pdf)

Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. (2017). *Innovation pédagogique dans le système éducatif marocain* (s.d.). <https://www.men.gov.ma/Fr/Pages/Contexte-problematique-MENOCDE1.aspx>

Miraoui, A. (2002, janvier 26). La performance de l'université réside dans sa capacité à répondre au développement socioéconomique. *Le360*. <https://fr.le360.ma/societe/abdellatif-miraoui-la-performance-de-luniversite-reside-dans-sa-capacite-a-repondre-au-developpement-270258/>

Nussbaum, M. (2010). *Les émotions démocratiques : comment former les citoyens du XXI^e siècle ?* Nouveaux Horizons.

Pineira, C. et Tournier, M. (1989). De quel bois se chauffe-t-on ? Origines et contextes actuels de l'expression « langue de bois ». *Mots. Les langages du politique*, 21(1). https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1989_num_21_1_1499

Ramonet, I. (1995). Le système PPII. *Le Monde diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/27/RAMONET/55147#partage>

Richer, M. (2023). Management totalitaire ? *Entreprise & Carrières*, 1617(1), 21-22. file:///C:/Users/HP/Desktop/EC_EC1617-management-totalitaire.pdf

Vandeveld-Rougale, A. (2017). *La novlangue managériale. Emprise et résistance*. Édition Érès.